

Conseil municipal | Séance du 30 juin 2022

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2022-06-30-11 | Personnel communal - Tableau des emplois Sur le rapport de Madame Ravache Anne-Emilie

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 23

Date de convocation : 24 juin 2022

L'An deux mille vingt-deux, le 30 juin, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Monsieur Brahim Charafi.

Etaient excusés avec pouvoir :

Monsieur Edouard Bénard donne pouvoir à Madame Nicole Auvray, Madame Catherine Olivier donne pouvoir à Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger donne pouvoir à Madame Carolanne Langlois, Madame Najia Atif donne pouvoir à Monsieur Didier Quint, Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Grégory Leconte donne pouvoir à Monsieur David Fontaine, Monsieur Romain Legrand donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Monsieur Jocelyn Chéron donne pouvoir à Monsieur Mathieu Vilela, Madame Lise Lambert donne pouvoir à Monsieur Johan Quérue, Monsieur Serge Gouet donne pouvoir à Madame Léa Pawelski.

Etaient excusés :

Madame Sarah Tessier, Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Madame Juliette Biville

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales,
- Le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et L.411-1 à L411-9,
- La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,
- L'ensemble des décrets portant statut particulier et échelonnement indiciaire des cadres d'emploi concernés,
- La délibération modifiée du 28 juin 2018 fixant le tableau des emplois permanents de la collectivité,

Considérant :

- Les évolutions d'organisations présentées au Comité technique du 16 juin 2022,

Décide :

- De procéder à la modification du tableau des emplois comme suit :

- **Département des affaires scolaires et de l'enfance,**

Afin de stabiliser l'organisation actuelle des espaces éducatifs et de maintenir l'universalité d'accès à tous les enfants en poursuivant et développant les partenariats existants : 4 postes d'animatrices/animateurs dans les espaces éducatifs à temps non complet 32 heures sont créés du 30/08/2022 au 09/07/2023 :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Pauline Kergomard	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Anne Frank	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Louis Pergaud	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Paul Sémard	Adjoint territorial d'animation	X		0,91

En parallèle, la collectivité souhaite consolider le nombre de postes structurants au sein des équipes éducatives en augmentant le nombre d'animateurs permanents au

sein des Animalins et centres de loisirs du mercredi (Ampère, Curie, Ferry-Jaurès, Langevin, Wallon).

Pour ce faire 5 postes d'animatrices/animateurs dans les espaces éducatifs à temps non complet 32 heures sont créés du 30/08/2022 au 09/07/2023 :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Ampère	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Curie	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Ferry Jaurès	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Langevin	Adjoint territorial d'animation	X		0,91
0,91			1 du 30/08/2022 au 09/07/2023	EE Animatrice/animateur 32h Walon	Adjoint territorial d'animation	X		0,91

De plus pour permettre de renforcer les missions de régisseur un poste d'animateur des espaces éducatifs et régisseurs des accueils de loisirs est créé et pour ce faire un poste d'animateur 32h n'est pas renouvelé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
1		1		Animateur des espaces éducatifs et régisseurs des accueils de loisirs	Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe	Adjoint territorial d'animation principal de 1ère classe	1	

- **Département information et communication,**

Afin de prendre en compte la nouvelle organisation de la division techniques visuelles :

- Le poste de chargée/chargé de logistique et de reprographie à temps complet, catégorie C, est supprimé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1	1		Chargée/chargé de logistique et de reprographie	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	

- Le poste de chargée/chargé de logistique et de reprographie à temps non complet 17h30, catégorie C est créé,
- Le poste de chargée/chargé de communication à temps complet de catégorie A est créé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	0.5	1		Chargée/chargé de logistique et de reprographie	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		1
	1	1		Chargée/chargé de communication	Attaché	Attaché principal	1	

- **Direction des services techniques,**

Dans le cadre de la réorganisation de la régie bâtiment visant à optimiser la continuité de service et mutualiser les moyens et les compétences:

- un poste de responsable d'équipe menuiserie est supprimé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
1		1		Responsable d'équipe menuiserie	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	

- un poste de responsable d'équipe serrurerie est supprimé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
		1		Responsable serrurerie	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	

- un poste de responsable d'équipe menuiserie et serrurerie est créé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
1		1		Responsable d'équipe menuiserie et serrurerie	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	1	

- un poste de maçon est supprimé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
		1		Maçonne/maçon	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	

- un poste de couvreur est supprimé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
		1		Couvreuse/couvreur	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	

- un poste d'agent polyvalent menuiserie, bois, métal PVC est créé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1	1		Agente/agent polyvalent menuiserie, bois, métal PVC	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	

- un poste d'agent polyvalent est créé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1	1		Agente/agent de maintenance polyvalent-e	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	

- un poste de responsable de travaux bâtiment est créé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1	1		Responsable de travaux bâtiment	Technicien	Technicien principal de 2 ^{ème} classe Technicien principal de 1 ^{ère} classe		1

- **Département développement territorial**

En 2018, La collectivité a été retenue au titre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) sur le quartier prioritaire du Château Blanc. Un poste de chargé de missions renouvellement urbain financé à 50% par l'ANRU avait été créé pour une durée de 6 ans du 26/11/2018 au 25/11/2024.

- Le poste de Chargée/chargé de mission renouvellement urbain (ANRU) est supprimé pour permettre la création d'un poste de contrat de projet pour 3 ans:

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1		1 pour 6 ans du 26/11/2018 au 25/11/2024	Chargée/chargé de mission renouvellement urbain (ANRU)	Attaché	x	1	

- Le poste de Responsable du département développement territorial est modifié :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1		1	Responsable du département développement territorial	Ingénieur Attaché	Ingénieur principal Attaché principal	1	

- **Département ressources et relations humaines**

Le poste de Gestionnaire paie carrière est supprimé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grades accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1		1		Gestionnaire paie carrière	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	1	

Un poste de Gestionnaire paie carrière référente/référent effectifs relevant du cadre d'emplois des rédacteurs au DRRH est créé pour renforcer l'équipe actuelle des gestionnaires paie carrière par un cinquième poste de catégorie B.

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grades accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1		1		Gestionnaire paie carrière référente/référent études effectifs	Rédacteur	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	

- **Département solidarité**

Le 1er juillet les agents du DSOL sont mis à disposition ou recrutés directement par le CCAS. Aussi il convient de supprimer les postes suivants au 01/07/2022 et au 01/09/2022 pour un poste d'agent d'accueil social :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1,00		1		Responsable de division vie sociale des seniors	Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	
	1	1		Responsable du département solidarité	Attaché	Attaché principal	1	
1,00		1		Agente/agent d'entretien et de gardiennage et chauffeuse accompagnatrice/chauffeur accompagnateur mobilo'bus	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	

1,00		1		Agente/agent d'accueil et de gestion administrative	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
0,50		1		Agente/agent d'entretien et de gardiennage	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		
1,00		1		Agente/agent d'entretien et de gardiennage	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Agente/agent d'accueil social	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Agente/agent d'entretien et de gardiennage et chauffeuse accompagnatrice/chauffeur accompagnateur mobilo'bus	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Agente/agent d'accueil social	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Référente/référent de proximité des sites d'accueil des séniors	Rédacteur	rédacteur principal de 2 ^{ème} classe rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Agente/agent de gardiennage	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Agente/agent de gestion comptable et administrative	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Agente/agent d'accueil et de gestion administrative	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Responsable de division Administrative et financière	Attaché	Attaché principal	1	
1,00		1		Agente/agent de gestion administrative	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	

1,00		1		Référente/référent administratif des activités seniors	Rédacteur	rédacteur principal de 2 ^{ème} classe rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Travailleuse/travailleur social	Assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	
1,00		1		Travailleuse/travailleur social	Assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	
0,90		1		Travailleuse/travailleur social	Assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe	Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	1	
1,00		1		Agente/agent d'accueil social	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
1,00		1		Responsable de division senior	Attaché	Attaché principal	1	
1,00		1		Agente/agent d'accueil social	Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	1	
	1,00	1		Agente/agent d'entretien et de gardiennage et chauffeuse accompagnatrice/chauffeur accompagnateur mobilo'bus	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	

- **Département accès aux droits et développement social**

Dans le cadre du Contrat unique global, le Conseil municipal du 18 octobre 2018, avait délibéré sur la création d'un poste d'agent de développement social pour 4 ans.

Au vu des besoins identifiés et pour permettre la création d'un poste de contrat de projet pour 3 ans.

- Le poste d'Agente/agent de développement social local est supprimé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grade d'accès	Grades d'avancement	Temps complet	Poste à Temps non complet
	1		1 pour quatre ans du 1/08/2018 au 31/07/2022	Agente/agent de développement social local	Rédacteur	x	1	

- **Département restauration municipale**

Au regard du besoin du service :

- un poste de responsable d'office au sein de l'école Pierre-Sémard est créé à temps non complet :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grades accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1		1		Responsable d'office	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe		0.71

- un poste de magasinier est créé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grades accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1		1		Magasinière/ magasinier	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	

- un poste de chauffeur livreur est créé :

Poste pourvu	Poste vacant	Emploi permanent	Emploi permanent à durée limitée (avec précision de la durée)	Poste/emploi	Grades accès	Grades d'avancement	Temps complet	Temps non complet
1		1		Chauffeuse livreuse/ Chauffeur livreur	Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	1	

Précise que :

- Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 02/07/2022

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20220630-lmc126892-DE-1-1

Affiché ou notifié le 4 juillet 2022